



L'inFO

Elections 2023

Face à la flambée des prix, il est urgent d'augmenter les salaires

La hausse des prix à la consommation est toujours très forte. L'inflation dans son ensemble a atteint 5,7 % sur un an en mars, selon l'Insee, avec des disparités selon les secteurs. Et la situation est particulièrement inquiétante en ce qui concerne l'alimentation, où les prix ont bondi de 15,8 %.

Les ménages sont contraints de réduire leurs dépenses, y compris sur des achats de première nécessité. Selon l'institut Circana cité par BFMTV, le volume des ventes en grandes surfaces a baissé de 5 % au premier trimestre 2023 par rapport à 2022. Une situation qui semble s'aggraver car cette baisse atteignait 9,2 % durant la dernière semaine de mars.

Les chariots se vident mais les tickets de caisse continuent d'augmenter en raison de l'inflation. Les enseignes de la grande distribution ont ainsi enregistré une hausse de chiffre d'affaires de 9 % au premier trimestre par rapport à 2022.

FO revendique toujours une augmentation de 60 points pour tous et de 10% du point d'indice

Face à cette inflation insupportable, FO CEA revendique l'augmentation des salaires au moins à hauteur de l'inflation. La Première ministre, Elisabeth Borne, a appelé les entreprises à renégocier au plus vite les grilles salariales pour éviter que la revalorisation du Smic n'entraîne un tassement des premiers niveaux de salaire. Ces derniers mois en France, les NAO ont globalement débouché sur des augmentations salariales nettement en dessous du niveau de l'inflation.

A moins d'un rapport de force, comme chez Minitubes à Grenoble, où après une grève massive en mars les syndicats, dont FO, ont décroché 6,5 % d'augmentation de salaire lors des NAO de 2023.

Pour FO, le cahier revendicatif est toujours le document de référence pour les négociations salariales. Avec le résultat de fin 2022, nous doutons fortement que ce soit le cas pour tous.

Une seule solution : VOTEZ et FAITES VOTER FO pour de réelles négociations avec un réel rapport de force.



	Évolution sur un an (mars 2022 / mars 2023)	Évolution sur un mois (février 2023 / mars 2023)
Sucre	+54,4	+3,7%
Légumes frais (hors pommes de terre)	+30,4	+5,1%
Farines et autres céréales	+24,9	+2,1%
Beurre	+23,9	+1,8%
Lait demi-écrémé ou écrémé	+23,4	+1,5%
Riz	+23,3	+2,8%
Huile d'olive	+23,2	+3,0%
Ceufs	+22,2	+1,4%
Yaourts	+21,9	+2,9%
Légumes surgelés	+21,8	+0,9%
Pâtes alimentaires et couscous	+21,0	+2,1%
Produits pour animaux domestiques	+19,5	+1,7%
Volaille	+18,1	+0,9%
Confitures, compotes et miel	+16,8	+2,4%
Jus de fruits et de légumes	+16,8	+2,7%
Café	+16,3	+1,1%
Céréales pour petit-déjeuner	+15,9	+3,6%
Pommes de terre	+15,8	+1,2%
Poissons et fruits de mer	+13,2	+1,5%
Porc	+12,7	+1,3%
Bœuf et veau	+12,4	+0,4%
Eaux minérales ou de source	+12,4	+0,6%
Bières	+10,6	+1,8%
Vin	+8,4	+0,4%



VOTEZ FO !!!



TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ET RESTEZ CONNECTÉ !



Activez les notifications push pour être alerté des nouveautés

Retrouvez-nous aussi sur www.syndicat-fo-cea.fr

